



**LES PRIORITÉS D'INTERVENTION (PI) DE LA MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE 2020-2021  
(Art. 13.1 Entente MAMH-MRC (art. 26.1 à 26.6))**

OBJETS PI-2020/2021	Orientation territoriale
Réaliser des mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire de la MRC de Thérèse-De Blainville.	<p align="center"><b>Dossiers métropolitains et régionaux</b></p> <i>Coordination aux dossiers régionaux et métropolitains, schéma de couverture de risques, études cours d'eau, échantillonnage qualité des eaux en surface, Trame verte et bleue, Dossiers en lien avec le REM, ARTM, EXO,</i>
Soutenir les municipalités locales de la MRC en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaine social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre).	<p align="center"><b>Dossiers de mise en commun de projets techniques, sociaux et culturels</b></p> <i>Étude pour l'évaluation, Journées de la culture, Été en spectacle, soutien aux projets culturels, la gestion des matières résiduelles des ICI, Schéma de couverture en sécurité incendie, Sécurité civile et publique</i>
Promouvoir l'entrepreneuriat, soutenir l'entrepreneuriat et l'entreprise (PSE).	<p align="center"><b>Dossiers entreprises et PME</b></p> <i>Soutien au développement économique et entrepreneurial, soutien à l'économie sociale et aux organismes communautaires, développement de partenariats avec les acteurs du milieu, Étude Hausmann et Hidalgo – Entente de partenariat avec les autres MRC</i>
Mobiliser les communautés et soutenir la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental (PSPS).	<p align="center"><b>Dossiers projets structurants</b></p> <i>Récréotourisme, Autoroute 19, voies réservées Autoroute 15, transformation route 335, Parc régional des Mille-Îles, etc., ententes cadres (Laurentides international, Synergie Économique Laurentides, Coopérative de solidarité des entreprises d'économie sociale, Moisson Laurentides)</i>
Établir, financer et mettre en œuvre des ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement et le cas échéant, d'autres partenaires.	<p align="center"><b>Dossiers ententes sectorielles</b></p> <i>Ententes régionales pour projets avec des organismes du milieu (Table de concertation bioalimentaire des Laurentides, Bureau du Cinéma et de la Télévision des Laurentides, Conseil de développement d'excellence sportive des Laurentides et autres)</i>
Soutenir le développement rural dans un territoire rural que la MRC aura à définir à cette fin.	<p align="center"><b>Dossiers agricole et agroalimentaire</b></p> <i>Mise en œuvre du Programme de développement de la zone agricole (PDZA)</i>